

Réseau science ouverte entre les agences de financement françaises Perspectives de travail pour 2023



En 2020, [l'Agence de la transition écologique \(ADEME\)](#), [l'Agence nationale de la recherche \(ANR\)](#), [l'ANRS|Maladies infectieuses émergentes \(ANRS-MIE\)](#), [l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail \(Anses\)](#), [l'Institut national du cancer \(INCa\)](#) et ont signé une [Déclaration conjointe en faveur de la science ouverte](#). Elles affirment ainsi leur volonté de développer une approche concertée pour favoriser la diffusion et le partage des connaissances. Depuis la publication de leur [point d'étape](#) en mars 2022, les agences poursuivent leur politique commune et s'engagent pour 2023 à travailler en collaboration sur les axes suivants :

- **Promouvoir l'accès ouvert immédiat.** Le réseau des agences poursuivra son engagement en faveur du libre accès en recommandant l'accès ouvert immédiat avec licence CC-BY pour les publications issues de projets qu'elles financent. Par ailleurs, conformément à la seconde édition du [Plan National pour la Science Ouverte](#), les agences s'engagent à collaborer à la mise en œuvre de la [stratégie de non cession des droits](#).
- **Soutenir la diversité des modèles de publication en accès ouvert.** Engagées en faveur de la bibliodiversité, le réseau des agences rejoindra la communauté créée autour du [Plan d'Action Diamant](#) publié en mars 2022 et travaillera à identifier des leviers de financement en soutien aux modèles d'édition scientifiques équitables, transparents et pilotés par les communautés.
- **Déployer un modèle commun de plan de gestion de données structuré.** Afin de préparer les données à leur partage et diffusion éventuelle, les agences s'engagent à collaborer à la mise en œuvre progressive d'un plan de gestion de données exploitable par les machines. Une première étape consistera au déploiement de leur modèle commun de plan de gestion de données structuré, en s'appuyant sur l'outil [DMP OPIDoR](#). Selon leurs domaines d'intervention, les agences s'intéresseront aussi à la sensibilisation des acteurs privés en matière de partage et d'ouverture des données.
- **Prendre part aux discussions sur la réforme de l'évaluation de la recherche.** Les agences poursuivront leurs échanges pour améliorer leurs pratiques d'évaluation de la qualité scientifique des projets en tenant compte des principes de [DORA](#) et des futurs travaux de [CoARA](#). Dans ce cadre, elles veilleront à la prise en compte de tous les produits de la recherche, dont les jeux de données, codes sources et logiciels et à l'utilisation progressive du CV narratif.
- **Poursuivre la promotion de l'adoption de l'identifiant ORCID** et plus généralement mettre en œuvre une politique d'identifiants uniques et pérennes des acteurs, des structures et objets notamment dans le cadre du déploiement du portail [appelprojetsrecherche.fr](#)



Retour sur un moment fort pour le réseau en 2022 :

En collaboration avec le [Collège compétences et formations](#) du comité pour la science ouverte, les agences ont développé **un cycle commun de cinq webinaires autour de la science ouverte** à destination de leurs collaboratrices et collaborateurs¹. Chaque séance a été animée par une personnalité reconnue pour son expertise sur la science ouverte et a rassemblé une centaine de participants. Les agences poursuivront cette démarche de sensibilisation avec un ou deux webinaires par an sur des thématiques spécifiques autour de la science ouverte.

Ce tableau souligne l'engagement en faveur de la science ouverte des agences de financement françaises et leur traduction effective dans leur politique :

Politique science ouverte en 2022	ADEME	ANR	Anses	INCa	ANRS-MIE
Dans les appels à projets					
<ul style="list-style-type: none"> Déploiement du Plan de gestion des données - Modèle Science Europe 	✓	✓	✓	✓	✓
<ul style="list-style-type: none"> Promouvoir le libre accès aux publications scientifiques issues des projets financés 	✓	✓	✓	✓	✓
<ul style="list-style-type: none"> Dépôt des publications issues des projets financés dans HAL 	✓	✓	✓	✓	✓
<ul style="list-style-type: none"> Archivage des codes sources et logiciels produits dans le cadre des projets financés dans Software Heritage et signalement dans HAL 		✓	✓		
Dépôt des données projets financés sur data.gouv *	✓	✓	✓	✓	✓
Mise en place d'un cycle de webinaires de sensibilisation à destination des collaborateurs et collaboratrices	✓	✓	✓	✓	✓

* Pour l'Anses, l'INCa et l'ANRS-MIE, le dépôt est prévu courant 2023.

¹ Voir le programme des cinq séances en annexe.